



REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DU GERS 2024

Championnat Départemental par Equipes

Nota: Les Clubs s'engagent à présenter une équipe pour ce championnat.

Dans le cas contraire, il ne leur sera pas proposé de recevoir de compétitions départementales.

Dames : **dimanche 16 juin sur le golf d'Eauze -18 trous-**

Cette compétition est réservée aux golfeuses licenciées dans un club de golf du Gers et membres de l'AS de ce club (*lien 1*), ainsi qu'aux membres de l'AS Golf en Saves.

Il n'y a pas de tours de qualification.

Les inscriptions devront parvenir, avant le vendredi 14 juin à 12 heures, au golf d'Eauze et au responsable du championnat : Patrick Huard.

Formule de jeu : **Stableford; départs des marques bleues.**

Les équipes seront composées de **4 joueuses** au maximum. Les 3 meilleurs scores de chaque équipe seront retenus pour le classement. En cas d'égalité, les scores des 6^e départageront les équipes.

Les AS peuvent engagées plusieurs équipes

→ Le prix du green-fee est fixé à **30 € par joueuse.**

Messieurs :

Cette compétition est réservée aux golfeurs licenciés dans un club de golf du Gers et membres de l'AS de ce club (*lien 1*) ainsi qu'à L'AS golf en Saves.

Elle se déroulera en 1 tour de qualification sur les 3 golfs de Fleurance, Las Martines, Masseube, et une finale sur le golf d'Auch.

Chaque club devra sélectionner au minimum 12 joueurs pour le tour de qualification, soit 4 joueurs sur chaque Club recevant.

Qualifications : samedi 01 juin -18 trous-

Formule de jeu : **Stroke-play ; départs des marques blanches.**

Chaque club présentera 4 joueurs au départ de chaque golf. La liste des 4 joueurs devra être envoyée avant le jeudi 30 mai à 12 heures aux clubs recevant :
et au responsable du championnat).

> Le prix du green-fee est fixé à **30€ par joueur.**

Chaque Club recevant transmettra les résultats au responsable du Championnat et aux autres clubs.

Calculs du classement des équipes pour accès à la finale

Seront additionnés pour chaque équipe les 3 meilleurs scores réalisés sur chaque golf.

En cas d'égalité, les résultats additionnés des 4^{ème} joueurs de chaque équipe départageront les équipes, puis tirage au sort.

Les 4 premières équipes accéderont à la finale, les 3 trois autres seront éliminées.

Finale : le samedi 15 juin sur le golf d'Auch -18 trous-

Formule de jeu :

5 Match-play Brut : départ des marques blanches

2 Foursome Brut: départ des boules blanches

Il y aura deux demi-finales le matin : 1^{er} contre 4^e et 2^e contre 3^e des qualifications.

Les gagnants des demi-finales s'affronteront l'après-midi pour le titre et les 2 autres équipes pour la 3^e place.

Au plus tard 30 minutes avant le départ des demi-finales ou finale, chaque capitaine devra présenter la liste des joueurs qui effectueront les deux foursomes et la liste des joueurs qui effectueront les match-play, classés par ordre d'index afin que les meilleurs affrontent les meilleurs.

Chaque match devant avoir un vainqueur, il faudra continuer en play-off, en « mort subite », en cas d'égalité au terme des 18 trous.

Il est impératif que les joueurs arrêtent de jouer dès que leur match a un vainqueur. Le Comité peut arrêter des parties dès que le total des parties permet de révéler l'équipe gagnante.

→ Le prix du green-fee est fixé à **30 € par joueur**.

Nota : toute équipe qualifiée s'engage à jouer la petite finale.

Championnat Départemental Individuel

Dimanche 09 juin sur le golf de Pallanne -18 trous-

Cette compétition est réservée aux golfeuses et golfeurs licenciés à l'un des golfs du Gersois ainsi qu'aux membres de l'AS Golf en Saves.

L'inscription des joueurs se fera obligatoirement auprès des clubs d'appartenance. Ces clubs devront faire parvenir par mail la liste des participants, mentionnant leur index et leur numéro de licence, avant le **vendredi 07 juin** à 12 heures au golf de Pallanne ainsi qu'au responsable du Championnat.

Les horaires de départ, qui se feront uniquement par ordre d'index croissant, seront à consulter sur le site de la FF golf (<http://www.ffgolf.org>) ou en appelant votre club ou le golf d'Eauze.

Dames

- 1) Si le nombre d'engagées est inférieur ou égal à 24, il n'y aura qu'une seule série de 0 à 36,4 et les index seront ramenés à 36,4.

Formule de jeu : **stableford**, départ des marques bleues.

- 2) Si le nombre d'engagées est supérieur à 24, il y aura 2 séries.

- 1^{ère} série : Formule de jeu : **Stableford**, départ des marques bleues.
- 2^e série: Formule de jeu : **Stableford**, départ des marques rouges.

Les 2 séries seront établies après réception de la liste des engagée

Messieurs

Il y aura trois séries.

- 1^{ère} série : Formule de jeu : **stroke-play**, départs des marques blanches.
- 2^e série : Formule de jeu : **stableford**, départs des marques blanches.
- 3^e série : Formule de jeu : **stableford**, départs des marques jaunes

Les 3 séries seront établies après réception de la liste des engagées.

En cas d'égalité de score pour les premières séries Dames et Messieurs, les joueuses et joueurs seront départagés par un play off en « mort subite »

En cas d'égalité de score pour les autres séries et les places de 2^e, 3^e, les joueuses et joueurs seront départagés selon les modalités préconisées par la FF Golf.

→ Le prix du green-fee est fixé à **30€ par personne**.

Championnat Départemental Séniors 2 et+

Jeudi 20 juin sur le golf d'Eauze – 18 trous -

Cette compétition est réservée aux golfeuses et golfeurs licenciés à l'un des six golfs du Gers (Occitanie pour Lombez), membres de l'AS et à jour de leur certificat médical.

L'appartenance à la catégorie Vétérans (âgés de 65 ans révolus, Seniors 2) sera appréciée au 1er janvier de l'année en cours.

L'inscription des joueurs se fera obligatoirement auprès des clubs d'appartenance. Ces clubs devront faire parvenir par mail la liste des participants, mentionnant leur index et leur numéro de licence, **avant le mardi 18 juin à 12 heures**

*au golf d'Eauze

*au responsable du championnat

Les horaires de départ, qui se feront uniquement par ordre d'index croissant, seront à consulter sur le site de la FF golf (<http://www.ffgolf.org>) ou en appelant votre club ou le golf d'Auch.

Dames Il y aura 1 série

Formule de jeu : **stableford**, départ des marques rouges.

Messieurs Il y aura deux séries.

- 1^{ère} série : Formule de jeu : **stableford**, départs des marques jaunes.

- 2^e série : Formule de jeu : **stableford**, départs des marques bleus.

Les 2 séries seront établies après réception de la liste des engagées.

Nota : selon le nombre d'inscrits Le CD32, se réserve le droit de modifier le nombre de série

En cas d'égalité de score pour les premières séries Dames et Messieurs, les joueuses et joueurs seront départagés par un play off en « mort subite »

En cas d'égalité de score pour les autres séries et les places de 2^e, 3^e, les joueuses et joueurs seront départagés selon les modalités préconisées par la FF Golf.

****Voitures : elles sont autorisées uniquement sur présentation d'un certificat médical.***

****Les chiens ne sont pas autorisés sur le parcours pour les championnats départementaux.***

→ Le prix du green-fee est fixé à **30 € par personne**

Informations diverses

****Les clubs s'engagent à ne pas organiser de compétitions les jours des épreuves des championnats, et en particulier le dimanche 09 juin, date du championnat du Gers individuel.***

****Voitures : ne sont autorisées que sur présentation d'un certificat médical.***

Contacts :

Fleurance : (golfdefleurance@gmail.com)
L'Isle Jourdain : (contact@lasmartines.ugolf.eu)
Masseube : (golfdegascogne32@gmail.com)
Pallanne : (Contact@golfdepallanne.fr)
Eauze : (contact@golfdeauze.fr)
Auch : (asgolfauch@gmail.com)

Responsable des Championnats :

Patrick Huard (phrd@orange.fr) - 06 78 19 04 76
